

DATE DE CONVOCATION ET DE
PUBLICATION DE LA
CONVOCATION
25/09/2026

DATE D'ACCUSE DE
RECEPTION
PREFECTURE DES YVELINES
08/10/26

NOMBRE DE MEMBRES EN
EXERCICE : 76

NOMBRE DE VOTANTS : 75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DES BUREAUX ET DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Le jeudi 1 octobre 2026 à 19h30, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni au siège social sous la Présidence de Monsieur Lorrain MERCKAERT

Étaient présents :

Madame Ketchanh ABHAY, Madame Florence ABIVEN, Monsieur Olivier AFONSO, Monsieur Bernard ANSART, Monsieur Pierre BASDEVANT, Madame Corinne BASQUE, Madame Catherine BASTONI, Monsieur Ali BENABOUD, Monsieur Fouzi BENTALEB, Madame Chloé BOITIER, Monsieur Bruno BOUSSARD, Monsieur Pierre-Louis BRIERE, Madame Eelam BUISSON-KANAKSABEE, Monsieur José CACHIN, Madame Sandrine CARNEIRO, Madame Catherine CHABAY, Monsieur Régis CHENEL, Monsieur Jean-Michel CHEVALLIER, Madame Tiphaine CLOUET, Monsieur Bertrand COQUARD, Monsieur Nicolas DAINVILLE, Madame Myriam DEBUCQUOIS, Madame Pascale DENIS, Monsieur Maxime DUCHÊNE, Madame Laurence DUFLOS, Madame Lamia DURAND, Monsieur Emmanuel DUTAT, Monsieur Didier FISCHER, Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Monsieur Grégory GARESTIER, Madame Sandrine GRANDGAMBE, Monsieur Philippe GUIGUEN, Madame Adeline GUILLEUX, Monsieur Jean-Baptiste HAMONIC, Monsieur Olivier HAY, Monsieur Pascal HENRY, Madame Catherine HUN, Monsieur Eric-Alain JUNES, Madame Claire LAVENANT, Monsieur Yannick LE DORZE, Monsieur François LIET, Madame Ghislaine MACE-BAUDOU, Madame Danielle MAJCHERCZYK, Monsieur Laurent MAZAURY, Monsieur Lorrain MERCKAERT, Monsieur Richard MEZIERES, Monsieur Thierry MICHEL, Madame Véronique MILLOT, Monsieur Jean-Baptiste MINJOULAT-REY, Monsieur François MORTON, Madame Agnès NOEL, Madame Nathalie PECNARD, Monsieur Aurélien PERROT, Madame Lisiane PITO, Monsieur Ali RABEH, Madame Christine RENAUT, Madame Alexandra ROSETTI, Madame Michèle ROSSI, Madame Edwige ROUSSEAU, Monsieur Mathieu SEVAL, Madame Sandra SIGAULT, Madame Sophie STUCKI, Madame Véronique TELLIER.

formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Madame Dalale BELHOUT.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe GUIGUEN

Pouvoirs :

Monsieur Eli ABI SAAD à Madame Adeline GUILLEUX, Monsieur Djamel ARICHI à Monsieur Fouzi BENTALEB, Monsieur Rodolphe BARRY à Madame Lisiane PITO, Madame Murielle BERNARD à Monsieur Pierre BASDEVANT, Monsieur Laurent BURÇON à Monsieur Grégory GARESTIER, Madame Florence COQUART à Monsieur François MORTON, Madame Noura DALI à Madame Sandrine GRANDGAMBE, Monsieur Michel DARRIEUS à Madame Véronique TELLIER, Monsieur Bertrand HOUILLON à Monsieur Ali RABEH, Madame Sonia JARDIN à Monsieur Bernard ANSART, Madame Karima LAKHLALKI-NFISSI à Madame Corinne BASQUE, Monsieur Jean-Jacques LE COQ à Madame Sophie STUCKI.

Budget

OBJET : 4 - (2026-263) - Saint-Quentin-en-Yvelines - Décision modificative n° 1 - 2026 - Budget annexe Assainissement

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles qui peut être saisi de manière dématérialisée à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

OBJET : 4 - (2026-263) - Saint-Quentin-en-Yvelines - Décision modificative n° 1 - 2026 - Budget annexe Assainissement

Le Conseil Communautaire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10

VU l'arrêté préfectoral n°2015358-0007 en date du 24 décembre 2015 instituant l'EPCI de Saint-Quentin-en-Yvelines à compter du 1er janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°78-2024-10-24-00017 en date du 24 octobre 2025 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines à compter du renouvellement général des conseils municipaux à 76 membres,

VU les instructions budgétaires et comptables M57,

VU la délibération n° 2025-337 du 20 novembre 2025 relative à la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026,

VU la délibération n° 2025-236B du 18 décembre 2025 relative à l'adoption du budget primitif 2026 du budget annexe Assainissement,

VU la délibération n° 2026-136 du 25 juin 2026 relative à l'adoption du compte financier unique (CFU) 2025 du budget annexe Assainissement,

VU la délibération n° 2026-141 du 25 juin 2026 relative à l'affectation du résultat 2025 du budget annexe Assainissement,

VU la délibération n° 2026-145 du 25 juin 2026 relative à l'adoption du budget supplémentaire 2026 du budget annexe Assainissement,

VU l'état des restes à réaliser 2025 en dépenses et en recettes, signé par l'Ordonnateur le 22 janvier 2026,

VU la maquette budgétaire et ses annexes réglementaires ci-annexées,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster diverses opérations,

CONSIDERANT le rapport de présentation joint en annexe de la présente délibération,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Budget et pilotage du 23 septembre 2026.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 : Approuve la décision modificative n° 1 (DM1) 2026 du budget annexe Assainissement, annexée à la présente délibération, et telle que présentée dans le rapport ci-annexé, selon la répartition par chapitre suivante :

SECTION D'EXPLOITATION (C)					
DEPENSES			RECETTES		
Chap. 66	Charges financières	-25 000,00			
Chap. 67	Charges spécifiques	-371,84			
Chap. 023	Virement à la section d'invest.	-189 628,16			
Chap. 042	Opérations d'ordre	215 000,00			
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE :		0,00	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE :		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT (C)					
DEPENSES			RECETTES		
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	-180 000,00	Chap. 021	Virement de la section de fonct.	-189 628,16
Chap. 23	Immobilisations en cours	-307 000,00	Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	-512 371,84
			Chap. 040	Opérations d'ordre	215 000,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE :		-487 000,00	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE :		-487 000,00

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles qui peut être saisi de manière dématérialisée à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

Article 2 : Rappelle que les résultats 2025 ont été intégrés au budget supplémentaire 2026.

Article 3 : Rappelle que les restes à réaliser 2025 (reports en investissement) ont été intégrés au budget supplémentaire 2026.

Article 4 : Indique que le budget de fonctionnement 2026 du budget annexe Assainissement est donc porté à la somme totale (BP + BS + DM1) de 6 175 000 €.

Article 5 : Indique que le budget d'investissement 2026 du budget annexe Assainissement est donc maintenu à la somme totale (BP + BS + DM1) de 9 278 000 €.

Article 6 : Adopte les annexes budgétaires réglementaires jointes à la présente délibération.

Article 7 : Autorise le Président à effectuer toute démarche et à signer tout document qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

Publié sur le site de la communauté d'agglomération : <https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr>

Adopté à l'unanimité par 60 voix pour , 15 abstention(s) (Monsieur ARICHI, Monsieur BASDEVANT, Monsieur BENABOUD, Monsieur BENTALEB, Madame BERNARD, Madame CHABAY, Madame DALI, Madame GRANDGAMBE, Monsieur HENRY, Monsieur HOUILLON, Madame LAVENANT, Monsieur MINJOULAT-REY, Monsieur PERROT, Monsieur RABEH, Monsieur SEVAL)

FAIT ET DELIBERE, SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Lorrain MERCKAERT

«signé électroniquement le 08/10/26

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles qui peut être saisi de manière dématérialisée à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

BUDGET ET PILOTAGE - Budget

Objet :

Saint-Quentin-en-Yvelines – Décision modificative n°1 2026 - Budget annexe Assainissement

Avis favorable de la Commission Budget et Pilotage du 23 septembre 2026

Présentation :

Dans le cadre du cycle budgétaire annuel, la décision modificative n°1 (DM1) 2026 du budget annexe Assainissement a pour objet d'ajuster les crédits par rapport au budget primitif et au budget supplémentaire, en fonction de l'avancée des dossiers.

Les inscriptions cumulées dans le cadre de la DM1 2026 (un budget principal et 3 budgets annexes) sont synthétisées ci-dessous. Il est important de préciser que la consolidation ci-après présentée, comprend un budget géré TTC (budget principal) et des budgets gérés HT (budget annexe Assainissement, budget annexe Aménagement et budget annexe Gestion immobilière).

Ces chiffres intègrent également une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe Gestion immobilière et vers le budget annexe Aménagement en fonctionnement.

Section de fonctionnement:

	Dépenses			Recettes		
	BP+BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	BP+BS 2026	DM1 2026	Budget 2026
Budget principal	261 700 000,00	950 000,00	262 650 000,00	261 700 000,00	950 000,00	262 650 000,00
Budget annexe Assainissement	6 175 000,00	0,00	6 175 000,00	6 175 000,00	0,00	6 175 000,00
Budget annexe Aménagement	37 923 628,37	-320 000,00	37 603 628,37	58 020 022,31	1 405 639,35	59 425 661,66
Budget annexe Gestion immobilière	12 055 500,00	-15 000,00	12 040 500,00	12 055 500,00	-15 000,00	12 040 500,00
Tous budgets	317 854 128,37	615 000,00	318 469 128,37	337 950 522,31	2 340 639,35	340 291 161,66

Section d'investissement:

	Dépenses				Recettes			
	RAR 2025	BP+BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	RAR 2025	BP+BS 2026	DM1 2026	Budget 2026
Budget principal	19 701 138,49	132 148 861,51	4 280 000,00	156 130 000,00	5 628 306,55	146 221 693,45	4 280 000,00	156 130 000,00
Budget annexe Assainissement	1 004 031,09	8 760 968,91	-487 000,00	9 278 000,00	0,00	9 765 000,00	-487 000,00	9 278 000,00
Budget annexe Aménagement	0,00	33 963 527,00	1 528 639,35	35 492 166,35	0,00	44 781 516,96	0,00	44 781 516,96
Budget annexe Gestion immobilière	96 393,48	2 853 606,52	0,00	2 950 000,00	0,00	2 950 000,00	0,00	2 950 000,00
Tous budgets	20 801 563,06	177 726 963,94	5 321 639,35	203 850 166,35	5 628 306,55	203 718 210,41	3 793 000,00	213 139 516,96

Cette version consolidée intègre le budget annexe Aménagement qui est un budget de stocks et qui dispose, après l'affectation des résultats 2025, de sections en suréquilibre. Ce suréquilibre reste toutefois relatif du fait des engagements pluriannuels de ce budget et des besoins à terme qu'il traduira.

Le rapport de présentation et la maquette budgétaire ci-annexés ont pour objet de présenter les éléments de la décision modificative n°1 2026, d'en analyser les équilibres financiers, ainsi que de mettre en évidence les faits marquants de l'exercice, afin d'éclairer le vote de l'assemblée délibérante.

SAINT-QUENTIN-YVELINES - BUDGET ASSAINISSEMENT - DM1 2026

EXPLOITATION					
DEPENSES					
Chapitre		BP 2026	BS 2026	DM1 2026	BUDGET 2026
011	Charges à caractère général	652 476,00			652 476,00
65	Autres charges de gestion courante	1 020,00			1 020,00
66	Charges financières	180 000,00		-25 000,00	155 000,00
67	Charges spécifiques	20 100,00		-371,84	19 728,16
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 693,00			4 693,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 550 000,00	150 000,00	215 000,00	3 915 000,00
023	Virement à la section d'investissement	891 711,00	725 000,00	-189 628,16	1 427 082,84
TOTAL DEPENSES		5 300 000,00	875 000,00	0,00	6 175 000,00

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chapitre		BP 2026	BS 2026	DM1 2026	BUDGET 2026
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	662 187,00	150 000,00		812 187,00
041	Opérations patrimoniales	30 000,00			30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	690 000,00			690 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 010 000,00	-360 000,00	-180 000,00	470 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 640 000,00			1 640 000,00
23	Immobilisations en cours	4 667 813,00	270 968,91	-307 000,00	4 631 781,91
001	Résultat d'investissement reporté				
TOTAL DEPENSES (I)		8 700 000,00	60 968,91	-487 000,00	8 273 968,91
Résultat d'investissement hors restes à réaliser (II-I) = (III)					1 004 031,09
Restes à réaliser (IV)			1 004 031,09		1 004 031,09
Total dépenses avec restes à réaliser (I+IV) = (VI)		8 700 000,00	1 065 000,00	-487 000,00	9 278 000,00

EXPLOITATION					
RECETTES					
	Chapitre	BP 2026	BS 2026	DM1 2026	BUDGET 2026
70	Produits de service, du domaine et ventes diverses	4 617 693,00			4 617 693,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 020,00	-1 362,61		13 657,39
76	Produits financiers	5 000,00			5 000,00
77	Produits exceptionnels	100,00			100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations		4 700,00		4 700,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	662 187,00	150 000,00		812 187,00
002	Résultat d'exploitation reporté		721 662,61		721 662,61
TOTAL RECETTES		5 300 000,00	875 000,00	0,00	6 175 000,00

INVESTISSEMENT					
RECETTES					
	Chapitre	BP 2026	BS 2026	DM1 2026	BUDGET 2026
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 550 000,00	150 000,00	215 000,00	3 915 000,00
041	Opérations patrimoniales	30 000,00			30 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	891 711,00	725 000,00	-189 628,16	1 427 082,84
10	Dotations, fonds divers et réserves				0,00
13	Subventions d'investissement reçues	28 500,00	35 000,00		63 500,00
16	Emprunts et dettes assimilés	4 199 789,00	-3 687 417,16	-512 371,84	0,00
001	Résultat d'investissement reporté		3 842 417,16		3 842 417,16
TOTAL RECETTES (II)		8 700 000,00	1 065 000,00	-487 000,00	9 278 000,00
Restes à réaliser (V)			0,00		0,00
Total recettes avec restes à réaliser (II+V) = (VII)			1 065 000,00	-487 000,00	9 278 000,00

RAPPORT DE PRESENTATION
-
DECISION MODIFICATIVE N°1
(DM1)
2026

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SQY

TABLE DES MATIERES :

1- INTRODUCTION	2
2- PRESENTATION CONSOLIDEE : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES....	3
3- LE BUDGET PRINCIPAL (TTC)	5
3-1- La section de fonctionnement.....	5
3-2- La section d'investissement.....	9
4- LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (HT)	14
4-1- La section d'exploitation	14
4-2- La section d'investissement.....	15
5- LE BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT (HT)	17
5-1- La section de fonctionnement.....	17
5-2- La section d'investissement.....	20
6- LE BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE (HT)	21
6-1- La section de fonctionnement.....	21
6-2- La section d'investissement.....	23

1- INTRODUCTION

Dans le cadre du cycle budgétaire annuel, la décision modificative est une étape modificative du budget, intervenant après le vote du budget primitif et celui du budget supplémentaire, et présentant 2 objectifs principaux :

- l'ajustement des dotations et de la fiscalité, conformément aux notifications reçues depuis le vote du budget primitif puis du budget supplémentaire de l'année N ;
- les ajustements de crédits par rapport au budget primitif, en fonction de l'avancée des dossiers notamment.

Pour l'ensemble des budgets, il est à noter qu'aucun virement de crédit entre chapitres n'a été opéré dans le cadre de l'exercice 2026 à ce jour.

2- PRESENTATION CONSOLIDEE : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Voici la présentation consolidée des budgets (principal, annexe Assainissement, annexe Aménagement et annexe Gestion immobilière) en intégrant les inscriptions relatives à la décision modificative n°1 de l'exercice 2026. Il est important de préciser que la consolidation ci-après présentée, comprend un budget géré TTC (budget principal) et des budgets gérés HT (budget annexe Assainissement, budget annexe Aménagement et budget annexe Gestion immobilière).

SQY - Décision modificative n°1 2026										
Budgets	a		b		c		d		e	
	Restes à réaliser 2025		BP 2026		BS 2026		DM1 2026		Total budget 2026	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
TOTAL AGREGÉ										
Investissement	20 801 563,06	5 628 306,55	165 636 527,00	165 636 527,00	12 090 436,94	38 081 683,41	5 321 639,35	3 793 000,00	203 850 166,35	213 139 516,96
Fonctionnement	0,00	0,00	320 874 262,00	320 874 262,00	-3 020 133,63	17 076 260,31	615 000,00	2 340 639,35	318 469 128,37	340 291 161,66

Il est par ailleurs à noter que des subventions d'équilibre du budget principal vers des budgets annexes figurent également dans ces cumuls, à savoir, en fonctionnement uniquement :

- 7 670 567,99€ (8 587 592,00€ au BP 2026 minoré de 667 482,82€ au BS 2026 et de 249 541,19€ à la décision modificative n°1 2026) au budget annexe Gestion immobilière (compte 65736212) : l'exécution de la subvention d'équilibre sera limitée au besoin final au 31/12/2026.
- 250 000,00€ au budget annexe Aménagement (compte 65821), afin d'assurer le financement au sein du budget annexe Aménagement du projet de ZAC des Bécannes. Cette subvention de fonctionnement, non modifiée dans le cadre de la décision modificative n°1, sera elle aussi versée selon le besoin exact, les 250 000 € constituant le maximum pour 2026.

Pour ce qui est de la section d'investissement, pour rappel, dans le cadre du BS 2026, ont été retirés 2 254 500€ inscrits au BP 2026 (compte 276358) comme avance au budget annexe Aménagement pour le financement de l'échéance 2026 de l'acquisition échelonnée du terrain Denis Forestier à La Verrière dans le cadre de la ZAC des Bécannes. En raison de la reprise des résultats positifs 2025 de la section d'investissement du budget annexe Aménagement, cette avance a été annulée pour la totalité du montant inscrit initialement au BP 2026.

Le tableau ci-après présente les équilibres de chaque budget (budget principal et budgets annexes) :

	a	b	c	d	e	f	g	h	g=a+c+e+g	h=b+d+f+h
Budgets	Restes à réaliser 2025		BP 2026		BS 2026		DM1 2026		Total budget 2026	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Budget principal										
Investissement	19 701 138,49	5 628 306,55	109 750 000,00	109 750 000,00	22 398 861,51	36 471 693,45	4 280 000,00	4 280 000,00	156 130 000,00	156 130 000,00
Fonctionnement			259 500 000,00	259 500 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	950 000,00	950 000,00	262 650 000,00	262 650 000,00
Total	19 701 138,49	5 628 306,55	369 250 000,00	369 250 000,00	24 598 861,51	38 671 693,45	5 230 000,00	5 230 000,00	418 780 000,00	418 780 000,00
Budget annexe Assain.										
Investissement	1 004 031,09	0,00	8 700 000,00	8 700 000,00	60 968,91	1 065 000,00	-487 000,00	-487 000,00	9 278 000,00	9 278 000,00
Exploitation			5 300 000,00	5 300 000,00	875 000,00	875 000,00	0,00	0,00	6 175 000,00	6 175 000,00
Total	1 004 031,09	0,00	14 000 000,00	14 000 000,00	935 968,91	1 940 000,00	-487 000,00	-487 000,00	15 453 000,00	15 453 000,00
Budget annexe Amén.										
Investissement			44 186 527,00	44 186 527,00	-10 223 000,00	594 989,96	1 528 639,35	0,00	35 492 166,35	44 781 516,96
Fonctionnement			44 674 262,00	44 674 262,00	-6 750 633,63	13 345 760,31	-320 000,00	1 405 639,35	37 603 628,37	59 425 661,66
Total	0,00	0,00	88 860 789,00	88 860 789,00	-16 973 633,63	13 940 750,27	1 208 639,35	1 405 639,35	73 095 794,72	104 207 178,62
Budget annexe G. immo										
Investissement	96 393,48	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	-146 393,48	-50 000,00	0,00	0,00	2 950 000,00	2 950 000,00
Fonctionnement			11 400 000,00	11 400 000,00	655 500,00	655 500,00	-15 000,00	-15 000,00	12 040 500,00	12 040 500,00
Total	96 393,48	0,00	14 400 000,00	14 400 000,00	509 106,52	605 500,00	-15 000,00	-15 000,00	14 990 500,00	14 990 500,00
TOTAL AGRÉGÉ										
Investissement	20 801 563,06	5 628 306,55	165 636 527,00	165 636 527,00	12 090 436,94	38 081 683,41	5 321 639,35	3 793 000,00	203 850 166,35	213 139 516,96
Fonctionnement	0,00	0,00	320 874 262,00	320 874 262,00	-3 020 133,63	17 076 260,31	615 000,00	2 340 639,35	318 469 128,37	340 291 161,66

3- LE BUDGET PRINCIPAL (TTC)

3-1- La section de fonctionnement

3-1-1 Les recettes de fonctionnement

A l'étape de la DM1 2026, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 950 000€.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur total budget
013	Atténuations de charges	150 000,00	37 900,00	187 900,00	0%
70	Produits des services	7 403 012,00	138 700,00	7 541 712,00	3%
73	Impôts et taxes	91 559 987,00		91 559 987,00	35%
731	Fiscalité locale	90 118 189,00	307 641,00	90 425 830,00	34%
74	Dotations et subventions	67 229 861,00	216 162,00	67 446 023,00	26%
75	Autres produits de gestion courante	2 592 269,58	205 597,00	2 797 866,58	1%
77	Produits spécifiques	50 000,00	44 000,00	94 000,00	0%
78	Reprise sur provisions	366 000,00		366 000,00	0%
042	Opérations d'ordre entre sections	161 216,00		161 216,00	0%
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 069 465,42		2 069 465,42	1%
Total		261 700 000,00	950 000,00	262 650 000,00	100,0%

En recettes, la section de fonctionnement se compose uniquement d'opérations réelles.

Les atténuations de charges (chapitre 013)

La DM1 2026 intègre des avoirs titrés sur 2026, d'un montant total de 38 K€.

Les produits des services (chapitre 70)

Il s'agit de divers ajustements de recettes :

- L'intégration de Montigny-le-Bretonneux au portail du Kiosq (+200 K€, idem en dépenses pour le reversement à la Commune),
- La régularisation de 2 années de charges sur la Maison de quartier Monod à Guyancourt (+77K€),
- La rectification d'une imputation comptable et ajustement aux recettes réelles de la Commanderie sur la partie des ateliers destinés aux publics scolaires et aux usagers (+12K€),
- La participation de l'association Dire au dispositif DEMOS (+8,5K€),
- Les recettes liées aux conventions de mutualisation du service Reprographie avec les communes concernées (+5K€),
- La réduction de la périodicité du SQY MAG engendrant des pertes de recettes publicitaires (-25 K€),
- L'ajustement des droits d'entrée estimés suite à la fermeture de la piscine des Clayes le temps des travaux (suite sinistre de juin 2026).

La fiscalité locale (chapitre 731)

La DM1 2026 comptabilise les rôles supplémentaires notifiés pour un montant total de 308 K€.

Les dotations et subventions (chapitre 74)

Il s'agit de divers ajustements :

- L'acompte de la subvention FEDER pour le projet de la Commanderie (+72 K€),
- La subvention « Atlas de la Biodiversité » (+46 K€),
- Les recettes fiscales notifiées :
 - Compensation liée à l'exonération de taxe foncière (+37 K€),
 - Compensation liée à la CET (+7 K€) ;
- Le fonds émeutes (36 K€),
- La subvention de l'ARS au titre de l'action « Coopérative d'acteurs » (+18 K€),
- La subvention de l'Etat au titre des médiateurs sociaux (+17 K€),
- La part de la MGEN pour le financement du poste de coordinateur du CLSM (+17 K€),
- La subvention pour le Trophée des étudiants (+15 K€),
- Le remboursement des frais de gestion par la SGP dans le cadre des travaux de la ligne 18 (+12 K€),
- Le co-financement de l'intervenant social au sein du Commissariat de Plaisir (+ 3K€),
- La subvention perçue pour l'éducation aux médias et à l'information (+ 3K€),
- La subvention Micro-résidence Amandine Lecuyer (+3 K€),
- La subvention ARS au titre de l'action « Sports Santé » (-5 K€),
- Les subventions du Département des Yvelines pour les projets suivants :
 - Conférence des financeurs – perte d'autonomie (-10 K€),
 - Conférence des financeurs – aide aux aidants (-25 K€) ;

Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les inscriptions sur ce chapitre correspondent aux ajustements suivants :

- Les recettes liées au sinistre de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines (+65 K€),
- La part variable des loyers des commerces de la salle des pas perdus de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines (+60 K€),
- La prime CEE (+55 K€),
- L'intéressement du marché Dalkia (+23 K€),
- Des débits et pénalités perçus (+2 K€),
- Des recettes liées aux ventes aux enchères (+2 K€).

Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (chapitre 77)

Ce chapitre intègre des annulations de mandats sur exercice antérieur (+40 K€) et un remboursement de subvention 2023 dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux initiatives innovantes en faveur de la sensibilisation et de l'accès à l'alimentation locale » (+4 K€).

3-1-2 Les dépenses de fonctionnement

A l'étape de la DM1 2026, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 950 000€.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur total budget
011	Charges à caractère général	65 120 010,56	-205 500,00	64 914 510,56	25%
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 500 000,00	300 000,00	42 800 000,00	16%
014	Atténuations de produits	79 457 937,00	8 300,00	79 466 237,00	30%
65	Autres charges de gestion courante	28 245 455,18	-335 181,19	27 910 273,99	11%
66	Charges financières	7 750 000,00		7 750 000,00	3%
67	Charges exceptionnelles	136 045,00		136 045,00	0%
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	50 000,00		50 000,00	0%
023	Virement à la section d'investissement	24 840 552,26	882 381,19	25 722 933,45	10%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 600 000,00	300 000,00	13 900 000,00	5%
Total		261 700 000,00	950 000,00	262 650 000,00	100,0%

En dépenses, la section de fonctionnement se compose uniquement d'opérations réelles.

Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre intègre, dans le cadre de la DM1 2026, des ajustements de dépenses à la baisse, eu égard aux besoins reconsidérés :

- La consommation d'énergie et d'électricité (-100 K€),
- Le projet de parcours résidentiel des entreprises (-30 K€),
- Les études liées au campus d'innovation « X Campus » (-30 K€),
- Les études concernant le club des entreprises structurantes du territoire (-26 K€),
- Le salon MIPIM (-22 K€),
- Les projets stratégiques relatifs à l'accompagnement territorial des industries (-20 K€),
- Diverses études (-10 K€),
- L'animation du réseau « sécurité » (-3 K€),
- Une régularisation comptable entre chapitres (-3,5 K€),
- Le mois de l'ESS (-1 K€).

Le chapitre 011 enregistre également des besoins complémentaires :

- Co-financement du projet SQY Hip Hop suite au désistement d'un partenaire (+15 K€),
- Procédure d'évolution du PLU (+12 K€),
- Publicités liées aux futures cessions (+2 K€),
- Les frais bancaires liés au portail du Kiosq (+1 K€).

Charges de personnel (chapitre 012)

La DM1 ajuste avec prudence le chapitre relatif à la masse salariale, pour prévenir un éventuel besoin en fin d'année (+300 K€).

Atténuations de produits (chapitre 014)

Le chapitre 014 prévoit, dans le cadre de la DM1, un ajustement relatif au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), à hauteur de 8 K€.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre intègre des ajustements de crédits, en baisse, comme suit :

- Le retrait des crédits liés à la participation au fonctionnement de l'Ile de Loisirs, le financement du nouveau SMEAG ne devant intervenir qu'à compter de l'exercice 2027 (-525 K€),
- La diminution des crédits relatifs à la subvention versée à la Cité des métiers, suite à sa liquidation judiciaire (-115 K€),
- La part intercommunale versée au SDIS, ajustée au montant définitif (-76 K€),
- La subvention d'équilibre versée au budget annexe Gestion immobilière, en raison des équilibres intégrés dans la DM1 2026 dudit budget annexe (-90 K€) : pour rappel, l'exécution de la subvention sera limitée au besoin final au 31/12/2026.
- Diverses inscriptions de subventions à verser :
 - Aménagement : -10 K€
 - Enseignement supérieur : -9 K€
 - Développement durable : -5 K€

Il y a par ailleurs les inscriptions complémentaires suivantes :

- La subvention à la FFC pour l'organisation des mondiaux sur piste 2027 (subvention de 280 K€ dont 241 K€ inscrits en DM1),
- Le reversement des recettes du portail du Kiosq, intégrant désormais la Ville de Montigny-le-Bretonneux (+200 K€, montant idem en recettes),
- Le remboursement des usagers de la piscine des Clayes-sous-Bois, fermée depuis le sinistre de juin 2026 (+38 K€),
- L'augmentation de la subvention versée à l'association « Pas de loup » suite à la réintégration de Plaisir dans le dispositif Demos (+7 K€),
- La formation des élus dans le cadre du projet de territoire (+5 K€),
- La participation à la coédition Maar Books (+3,5 K€).

Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)

Il s'agit d'un ajustement de crédits liés aux dotations aux amortissements, pour 300 K€ (idem en recettes d'investissement).

Virement à la section d'investissement (chapitre 023)

Initialement prévu à 22,8 M€ au BP 2026, le virement à la section d'investissement est majoré de 882 K€, le portant à un total de 25,7 M€.

3-2- La section d'investissement

3-2-1- Les recettes d'investissement

A l'étape de la DM1 2026, les recettes d'investissement s'élèvent à 4 280 000€. En voici le détail par chapitre (hors RAR) :

Chap.	Libellé	RAR 2025	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur total budget
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		13 600 000,00	300 000,00 €	13 900 000,00	8,9%
041	Opérations patrimoniales		14 537 100,00		14 537 100,00	9,3%
021	Virement de la section de fonctionnement		24 840 552,26	882 381,19	25 722 933,45	16,5%
024	Produits de cessions d'immobilisations		61 004,00		61 004,00	0,0%
10	Dotations, fonds divers et réserves		36 797 612,41		36 797 612,41	23,6%
13	Subventions d'investissement	5 524 278,84	11 487 888,11	2 754 918,01	19 767 084,96	12,7%
16	Emprunts et dettes assimilées	75,00	44 021 000,00	-169 232,54	43 851 842,46	28,1%
204	Subventions d'équipement versées	95 007,50		17 000,00	112 007,50	0,1%
21	Immobilisations corporelles		27 900,00	30 195,96	58 095,96	0,0%
23	Immobilisations en cours		396 000,00		396 000,00	0,3%
27	Autres immobilisations financières		56 636,67	464 737,38	521 374,05	0,3%
4582	Opérations pour le compte de tiers	8 945,21	396 000,00		404 945,21	0,3%
Total		5 628 306,55	146 221 693,45	4 280 000,00	156 130 000,00	100,0%

Les opérations d'ordre s'élèvent à 300 K€ et correspondent aux dotations aux amortissements (chapitre 040, idem en dépenses de fonctionnement).

Les opérations réelles représentent un total de 4 M€. Les voici déclinées par chapitre ci-dessous :

Virement de la section de fonctionnement (chapitre 021)

Les inscriptions à la section de fonctionnement permettent de dégager 882 K€ d'autofinancement supplémentaire pour financer les besoins en investissement.

Subventions d'investissement (chapitre 13)

Voici un état des ajustements opérés au chapitre 13 :

Subventions en investissement		DM1 2026	Commentaires
MON/ Hypercentre Ville haute	Région	1 191 500,00	
ELA/ Réhabilitation Parc des Coudrays	Ville Elancourt	500 000,00	
TRA-LAV/ TCSP Sequence 5	Etat	320 658,00	2ème acompte
GUY/ Plantation d'arbres ligne 18	Etat	208 000,00	Convention SGP
TRA/ Avenue Hennequin	Etat	124 066,00	Correction erreur saisie
SQY/ Schéma directeur cyclable L6	Etat	-124 066,00	Correction erreur saisie
SQY/ Réhabilitation alignement d'arbres Ligne 18	Etat	83 600,00	Selon convention
TRA-LAV/ TCSP Sequence 5	Région	81 535,00	2ème acompte
LAV/ ANRU - Bois de l'Etang	DRIEAT	75 000,00	Avance 15%
VIL/ Schéma directeur cyclable L33 Villepreux Rue Lt Herv	Région	56 544,60	
SQY/ Aménagement des arrêts de bus	IDFM	53 635,00	Solde
SQY/ Jalonnement vertical et totems pistes cyclables	Région	50 000,00	Notification
TRA/ Avenue Hennequin	Région	30 035,42	
SQY/ Déploiement éco-compteurs cyclables	Région	24 229,21	
MAG/ Sécurisation carrefour routier	Département	21 000,00	Notification
SQY/ Réfection des chaussées (couches de roulement)	Département	19 005,00	
COI/ PPRT	Etat	18 054,00	
COI/ PPRT	Raffinerie du Midi	18 054,00	
COI/ PPRT	Département	4 879,00	
COI/ PPRT	Région	2 494,00	
SQY/ Plan local des mobilités	IDFM	7 343,78	1er acompte 15%
COI/ Secteur gare - études MOE urbaine	NHOOD	6 898,00	1er acompte
SQY/ Acquisition véhicules	Etat	4 555,00	Bonus écologique
SQY/ Acquisition véhicules	Etat	-7 000,00	Solde subvention PCAET
SQY/ Soutien parc privé collectif fragile	Caisse des dépôts	-15 102,00	Solde
Total		2 754 918,01	

Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Dans le cadre de la DM1 2026, l'emprunt est minoré de 170 K€ (grâce à l'autofinancement). Au total, le budget 2026 relatif aux emprunts nouveaux est porté à la somme de 43,3 M€.

Pour rappel, cette enveloppe d'emprunt reste une prévision ; il sera important que la collectivité emprunte en 2026 pour des montants inférieurs (notamment en maximisant son autofinancement) et qu'elle puisse conserver son objectif de ne pas dépasser un plafond d'encours de 280 M€.

Subventions d'équipement versées (chapitre 204)

Ce chapitre comporte deux écritures relatives au remboursement d'une subvention versée au Restos du Cœur (dépenses inférieures à ce qui était prévu) d'une part (13 K€), et d'une aide au logement versée initialement à un particulier suite à la vente de son bien d'autre part (4 K€).

Immobilisations corporelles (chapitre 21)

Au chapitre 21 en recettes, 30 K€ sont inscrits pour une annulation de mandat sur exercice antérieur.

Autres immobilisations financières (chapitre 27)

Le chapitre 27 concerne :

- Le remboursement du solde du fonds de prêt Initiative (363 K€),
- Le reversement de la part 2025 du fonds Résilience (62 K€),
- Le remboursement du fonds agricole (40 K€).

3-2-2- Les dépenses d'investissement

A l'étape de la DM1 2026, les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 280 000€ En voici le détail par chapitre :

Chap.	Libellé	RAR 2025	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur total budget
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		16 915 575,85		16 915 575,85	10,8%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		161 216,00		161 216,00	0,1%
041	Opérations patrimoniales		14 537 100,00		14 537 100,00	9,3%
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	100,00	100,00	0,0%
13	Subventions d'investissement		29 971,97	28 991,00	58 962,97	0,0%
16	Emprunts et dettes assimilées	502 970,94	30 491 000,00		30 993 970,94	19,9%
20	Immobilisations incorporelles	2 370 958,05	5 221 204,20	-240 664,00	7 351 498,25	4,7%
204	Subventions d'équipement versées	2 661 349,25	12 148 451,48	884 707,00	15 694 507,73	10,1%
21	Immobilisations corporelles	4 658 542,63	22 845 357,53	3 785 818,15	31 289 718,31	20,0%
23	Immobilisations en cours	9 503 629,43	29 181 984,48	-618 952,15	38 066 661,76	24,4%
26	Participations et créances rattachées à des participations		1 000,00		1 000,00	0,0%
27	Autres immobilisations financières		220 000,00	440 000,00	660 000,00	0,4%
4581	Opérations pour le compte de tiers	3 688,19	396 000,00		399 688,19	0,3%
Total		19 701 138,49	132 148 861,51	4 280 000,00	156 130 000,00	100,0%

Aucune opération d'ordre n'est à comptabiliser dans cette étape budgétaire.

Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)

SQY doit reverser un trop-perçu de FCTVA de 94€ : il convient donc d'inscrire 100€ afin de pouvoir les mandater.

Subventions d'investissement (chapitre 13)

En dépenses, le chapitre 13 concerne les annulations de titres sur exercices antérieurs pour un montant total de 29 K€.

Opérations d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23)

Sur les opérations d'équipement hors chapitre 204

Voici les diverses inscriptions effectuées dans le cadre de la DM1 2026 :

Opérations d'équipement	DM1 2026	Commentaires
TRA-LAV / TCSP SEQUENCE 5 / AEROSTAT	-1 343 000,00	Ajustement au coût définitif de l'opération
PLA/ EU HILLION MANSART	-600 000,00	Décalage opération 2027
PRE COLLECTE - IMPLANTATION BORNES D'APPORT VOLONTAIRE	-250 151,06	Ajustement aux besoins 2026
PLA / ANRU / VALIBOUT	-215 381,00	Ajustement aux besoins 2026
COI/ ENFOUISS RUE DU FOUR A CHAUX-RUE DE LA POMMERAIE	-190 000,00	Décalage opération 2027
TRA/ PARC LE VILLAGE - SECURISATION MUR MEULIERE	-150 000,00	Décalage opération 2027
PLA/CONTRUCTION PARKING AERIEN GARE	-150 000,00	Décalage opération 2027
SQY/OEUVRES D'ART URBAIN	-149 211,00	Ajustement aux besoins 2026

PLA/AMNGT GARE PLAISIR-GRIGNON	-144 376,90	Décalage opération 2027
SQY/TRAVAUX DE PLANTATIONS ARBRES	-75 000,00	Ajustement aux besoins 2026
PLA/ COEUR VILLAGE/ TRAVAUX, MOE ET ACQUISITIONS	-70 000,00	Décalage opération 2027
ELA/ DEMOLITIONS IV ARBRES	-70 000,00	Ajustement au coût définitif de l'opération
COI-LAV/PONT DE CHEVREUSE-BECANNES -PROJET AGRICOLE	-65 000,00	Décalage opération 2027
MAU/ENFOUISSEMENT RUE DU PETIT PONT	-50 000,00	Décalage opération 2027
MAG/HAMEAU VILLENEUVE TRAVAUX ET MOE	-50 000,00	Décalage opération 2027
SQY/REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITE	-50 000,00	Décalage opération 2027
SQY/PROJET RFID	-50 000,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/ SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT - ETUDES	-50 000,00	Ajustement aux besoins 2026
VIL/ENFOUISSEMENT RESEAUX COEUR DE VILLAGE	-50 000,00	Décalage opération 2027
SQY/ECHANGEUR RN12/AV DES GARENNES ENTREE AGGLO.	-45 000,00	Décalage opération 2027
TRA/SECTEUR PLATEAU URBAIN-ETUDES URBAINES	-39 000,00	Décalage opération 2027
MAG/ENFOUISSEMENT HAMEAU DE VILLENEUVE	-30 000,00	Décalage opération 2027
SQY/ LE GRAND CHEMIN	-30 000,00	Décalage opération 2027
SQY/ SOUTIEN PARC PRIVE COLLECTIF FRAGILE	-30 000,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/MUSEE COLLECTIONS	-20 000,00	Ajustement aux besoins 2026
MAG/ DEMOLITION ANCIENNE MEDIATHEQUE	-20 000,00	Ajustement au coût définitif de l'opération
TRA/ COMITE DE POLE GARE	-20 000,00	Décalage opération 2027
ELA/BASSIN BOISSIERE-REHAB CHEMIN PERIPH SUD	-18 400,00	Ajustement aux besoins 2026
TRA/ NPNRU / PLAINE DE NEAUPHLE / BARBUSSE / CAMUS	-17 644,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/ETUDES SUR TERRAINS	-15 000,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/REHAB PLATELAGE STRUTURES EN BOIS	-15 000,00	Ajustement aux besoins 2026
PLA/ RENOVATION DE L'ESPACE DE L'ALLEE DU TEMPS PERDU	-15 000,00	Ajustement au coût définitif de l'opération
MAG/ AGRICULTURE URBAINE LE BUISSON	-10 000,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/DEVELOPPEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LOGICIELS	-10 000,00	Ajustement aux besoins 2026
LAV/URBANISME DE TRANSITION	-5 000,00	Ajustement aux besoins 2026
TRA/ EXUTOIRE BASSIN PISSALLOUP - MISE EN GRAVITAIRE	30 000,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/ ETUDES DISPOSITIF PNRU	31 344,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/FLOTTE AUTOMOBILE	34 750,96	Régularisation comptable
GUY/ POLE GARE - FUTURE GARE METRO SQY EST	35 000,00	Ajustement aux besoins 2026
MAG/BASSIN DU BUISSON	40 000,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/ RENOUVELLEMENT PARC MATERIEL ET MOBILIER	55 000,00	Ajustement aux besoins 2026
MON/ RESTAURATION PLACETTE ALFRED DE VIGNY	65 000,00	Ajustement aux besoins 2026
SQY/LE PROJET DE TERRITOIRE	75 000,00	Ajustement aux besoins 2026
CLA/ENFOUISSEMENT AVENUE DU GENERAL LECLERC ET COM	120 000,00	Ajustement aux besoins 2026
VIL/DECONNEXION EP POTAGER	150 000,00	Ajustement aux besoins 2026
LAV / ANRU / BOIS DE L'ETANG	170 017,00	Ajustement aux besoins 2026
ELA/REHABILITATION PARC DES COUDRAYS	200 000,00	Travaux supplémentaires
PLA/ REMPLACEMENT EU RUE DES EBISOIRES	600 000,00	Ajustement aux besoins 2026
MON/ HYPERCENTRE VILLE HAUTE	660 000,00	Ajustement aux besoins 2026
TRA/ASZATE - AVENUE HENNEQUIN - ETUDE + TRAVAUX	700 000,00	Selon calendrier opération
CLA/ TRAVAUX PISCINE SUITE SINISTRE	840 000,00	Ajustement aux besoins 2026
CLA/ ACQUISITION TERRAIN POUR RESSOURCERIE	3 202 254,00	Ajustement aux besoins 2026
Total	2 896 202,00	

Sont également comptabilisés (au chapitre 20) 30 K€ de crédits liés aux annonces et insertions des marchés publics, pour la part correspondant aux marchés en investissement.

Sur les subventions d'équipement versées (chapitre 204)

Le chapitre 204 concerne ici le fonds de concours 2022/2026 qui doit être ajusté au regard des dossiers en cours reçus par les services au moment de la préparation de la DM1 2026 :

- +1 M€ pour Maurepas,
- +400 K€ pour Villepreux.

Les CP 2026 du fonds de concours 2022/2026, initialement à 5,6 M€, sont donc portés à un total de 7 M€ (cf § « Sur les APCP : récapitulatif » ci-dessous).

Sur les APCP : récapitulatif

A l'occasion du vote de la DM1 2026, les AP sont réajustées afin de prendre en compte :

- les ajustements de crédits des AP existantes, prévus dans le cadre de cette étape budgétaire qu'est la décision modificative n°1 de l'exercice 2026 ;
- la création de la nouvelle AP n°2026001 relative à la subvention pour la création d'un campus d'innovation pédagogique et de prévention en santé (CIPPS).

L'état II B1 de la maquette budgétaire de la DM1 2026 dresse la situation des APCP.

Pour rappel, l'AP Fonds de concours 2017/2021 est clôturée au 31/12/2026. Le montant total de l'AP, initialement de 32 500 000€, devrait être in fine de 32 320 081,63€ au 31/12/2026.

Voici l'état des APCP actualisé dans le cadre de la DM1 2026 (ce point fait l'objet d'une délibération spécifique, n°2026-266 du conseil communautaire du 1^{er} octobre 2026 également) :

Code AP	Libellé AP	Montant total AP	Exercices antérieurs	2026	2027	2028	2029
2017006002	Fonds de concours PFFS 2017/2021	32 320 081,63	31 846 730,15	473 351,48			
2017041104	Fonds de concours équip. cult. et sport. 2018/2026	11 040 000,00	10 042 961,23	200 000,00	797 038,77		
2022003006	Fonds de concours PFFS 2022/2026	31 901 058,74	11 402 153,31	7 000 000,00	6 000 000,00	7 498 905,43	
2022002005	Schéma directeur cyclable	22 900 000,00	16 819 251,68	5 283 584,48	700 000,00	50 000,00	47 163,84
2026001	Subvention pour la création d'un CIPPS	3 000 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00

Autres immobilisations financières (chapitre 27)

Le chapitre 27, dans le cadre de la DM1, comptabilise un abondement du fonds de prêt « Initiative » (+400 K€) à destination des entreprises, pour les aider dans leur trésorerie. Une écriture de 40 K€ est également prévue pour procéder à une régularisation comptable.

4- LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (HT)

4-1- La section d'exploitation

4-1-1 Les recettes d'exploitation

Dans le cadre de la DM1 2026, les recettes d'exploitation s'élèvent à 0 €.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
70	Produits des services	4 617 693,00		4 617 693,00	75%
74	Dotations et participations	13 657,39		13 657,39	0%
76	Produits financiers	5 000,00		5 000,00	0%
77	Produits exceptionnels	100,00		100,00	0%
78	Reprises sur provisions	4 700,00		4 700,00	0%
042	Opérations d'ordre entre sections	812 187,00		812 187,00	13%
002	Excédent de fonctionnement N-1 reporté	721 662,61		721 662,61	12%
Total		6 175 000,00	0,00	6 175 000,00	100,0%

Aucune inscription budgétaire n'est à prévoir sur cette étape.

4-1-2 Les dépenses d'exploitation

Dans le cadre de la DM1 2026, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 0 €.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
011	Charges à caractère général	652 476,00		652 476,00	11%
65	Autres charges de gestion courante	1 020,00		1 020,00	0%
66	Charges financières	180 000,00	-25 000,00	155 000,00	3%
67	Charges exceptionnelles	20 100,00	-371,84	19 728,16	0%
68	Dotations aux provisions	4 693,00		4 693,00	0%
042	Opérations d'ordre entre sections	3 700 000,00	215 000,00	3 915 000,00	63%
023	Virement à la section d'investissement	1 616 711,00	-189 628,16	1 427 082,84	23%
Total		6 175 000,00	0,00	6 175 000,00	100,0%

Les opérations d'ordre s'élèvent à 215 K€ (chapitre 042). Elles correspondent à un complément des dotations aux amortissements, liées au SIAC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Courance) de Maurepas.

Les opérations réelles représentent -215 K€. Elles se décomposent comme suit :

- L'ajustement des charges financières, suite au retrait des inscriptions d'emprunt à cette même étape budgétaire (-25 K€),
- L'ajustement de l'autofinancement (-190 K€).

4-2- La section d'investissement

4-2-1 Les recettes d'investissement

Dans le cadre de la DM1 2026, les recettes d'investissement s'élèvent à -487 000€.

Chap.	Libellé	RAR 2025	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
021	Virement de la section d'exploitation		1 616 711,00	-189 628,16	1 427 082,84	15%
13	Subventions d'investissement		63 500,00		63 500,00	1%
16	Emprunts et dettes assimilées		512 371,84	-512 371,84	0,00	0%
27	Autres immobilisations financières				0,00	0%
001	Résultat d'investissement reporté		3 842 417,16		3 842 417,16	41%
040	Opérations d'ordre entre sections		3 700 000,00	215 000,00	3 915 000,00	42%
041	Opérations patrimoniales		30 000,00		30 000,00	0%
Total		0,00	9 765 000,00	-487 000,00	9 278 000,00	100,0%

Les opérations d'ordre s'élèvent à 215 K€ (chapitre 040). Comme au chapitre 042 (en dépenses de fonctionnement), elles sont liées au complément des dotations aux amortissements relatives au SIAC de Maurepas.

Les opérations réelles représentent -702 K€. Elles comprennent :

- Le retrait total des inscriptions d'emprunts (-512 K€) ;
- L'ajustement du virement de la section d'exploitation (-190 K€).

4-2-2 Les dépenses d'investissement

Dans le cadre de la DM1 2026, les dépenses d'investissement s'élèvent à -487 000€.

Chap.	Libellé	RAR 2025	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
16	Emprunts et dettes assimilées		690 000,00		690 000,00	7%
20	Immobilisations incorporelles	82 188,20	650 000,00	-180 000,00	552 188,20	6%
21	Immobilisations corporelles	670 208,59	1 640 000,00		2 310 208,59	25%
23	Immobilisations en cours	251 634,30	4 938 781,91	-307 000,00	4 883 416,21	53%
040	Opérations d'ordre entre sections		812 187,00		812 187,00	9%
041	Opérations patrimoniales		30 000,00		30 000,00	0%
Total		1 004 031,09	8 760 968,91	-487 000,00	9 278 000,00	100,0%

Toutes les inscriptions concernent les opérations réelles: elles correspondent à des ajustements de crédits liés au calendrier de phasage des études/travaux:

- ELA/ Route de la Muette - Travaux sur le collecteur des eaux usées (+110 K€),
- TRA/ Exutoire du bassin de Pissaloup – lancement des études (+25 K€),
- GUY/ Bertolt Brecht – ajustement aux besoins réels (-200 K€),
- TRA/ Travaux réseaux rue Kleber – ajustement au coût définitif (-100 K€),

- SQY/ Schéma directeur assainissement – ajustement du phasage AMO (-100 K€),
- SQY/ Etudes de réseaux globales – ajustement aux besoins réels (80 K€),
- CLA-VILL/ Mise en séparatif rue du Lieutenant Hervé – étude de faisabilité (-50 K€),
- MAU/ Travaux collecteur Nord Cloche – ajustement au coût définitif (-50 K€),
- PLA/ Unité de méthanisation - décalage (-32 K€),
- SQY/ Travaux avec diagnostic secteur Ouest Maurepas/Coignières/La Verrière – opération annulée (-20 K€).

5- LE BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT (HT)

Après avoir ajusté des prévisions budgétaires dans le Budget Supplémentaire 2026, la DM1 et les rapports présentés dans la séance d'octobre viennent finaliser les flux financiers concernant l'équipement « pôle enfance » édifié dans le cadre de la ZAC La Remise sur Voisins le Bretonneux. Un avenant 2 à la convention de Maîtrise d'ouvrage est proposé pour préciser les écritures finales pour SQY et pour la Commune, avec notamment une reprise de 2 participations déjà versées (sans TVA). Cette participation de la commune constituant la contrepartie financière de la réalisation et de la remise d'un équipement public à la commune, les versements doivent être appelés en montants Toutes Taxes Comprises (avec application d'une TVA à 20%) : la Ville de Voisins-le-Bretonneux pourra ainsi bénéficier du FCTVA en 2027 une fois l'équipement transféré d'ici quelques semaines.

- Montant de dépenses assurées par SQY pour l'équipement concerné et selon les conditions définies initialement : 3 652 997 € HT soit 4 383 596 € TTC. Un solde de 1 620 596 TTC reste à devoir suite aux 2 montants déjà reçus (2 763 000 €).

Par ailleurs, SQY, qui avait pu recevoir des subventions dont une part liée à cet équipement, reversera à la Ville de Voisins le Bretonneux, via le budget annexe Aménagement, ce qui doit l'être, soit 720 614€ nets de taxes.

Enfin, à l'occasion de recherches dans l'actif du budget annexe Aménagement, il a pu être constaté que des subventions avaient été encaissées en investissement alors qu'elles concernaient une ZAC et dont les dépenses figuraient en section de fonctionnement. Il est donc prévu dans cette décision modificative de faire basculer ces subventions vers la bonne section pour un montant de 1 528 639 € (études pré-opérationnelles financées par la Région, Subventions PRIOR, Enedis).

La Trésorerie, ainsi que Madame la Conseillère aux décideurs locaux ont été associées dans ces différentes opérations.

Le budget annexe Aménagement ne prévoit pas, pour le moment, de modification sur les prévisions de stocks. Par ailleurs, les deux sections étant en suréquilibre suite au budget supplémentaire 2026, ces mouvements sont financés et les sections restent en excédent de ressources pour cette année.

5-1- La section de fonctionnement

La section de fonctionnement est en suréquilibre. Toutefois, ce suréquilibre reste relatif du fait des engagements pluriannuels de ce budget et des besoins à terme qu'il traduira.

5-1-1 Les recettes de fonctionnement

Dans le cadre de la décision modificative n°1 de l'exercice 2026, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 405 639,35€.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
70	Produits des services	3 493 128,28		3 493 128,28	6%
74	Dotations et participations	3 839 800,00	-178 000,00	3 661 800,00	6%
75	Autres produits de gestion courante	861 770,00	1 463 709,00	2 325 479,00	4%
013	Atténuations de charges	44 330,16	119 930,35	164 260,51	0%
002	Résultat de fonctionnement reporté	18 538 993,87		18 538 993,87	31%
042	Opérations d'ordre entre sections	29 777 000,00		29 777 000,00	50%
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	1 465 000,00		1 465 000,00	2%
Total		58 020 022,31	1 405 639,35	59 425 661,66	100,0%

Les opérations réelles représentent la totalité des inscriptions, à savoir :

- Des régularisations comptables d'écritures passées sur des exercices antérieurs, dans le cadre de la convention PRIOR (idem en dépenses d'investissement) :
 - VOI/ ZAC de la Remise (1,3 M€)
 - LAV/ ZAC des Bécannes (143 K€)
 - GUY/ Entrée de quartier de Villaroy (64 K€)
- MON/ ZAC Centre : convention de participation d'Airbus (55 K€)
- VOI/ ZAC de la Remise : ajustement de la subvention suite au dernier décompte (-178 K€)

5-1-2 Les dépenses de fonctionnement

Dans le cadre de la décision modificative n°1, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à -320 000,00€.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
011	Charges à caractère général	3 431 165,12	-320 000,00	3 111 165,12	8%
65	Autres charges de gestion courante	730 634,00		730 634,00	2%
67	Charges exceptionnelles	2 771 900,00		2 771 900,00	7%
68	Dotations aux provisions	2 000,00		2 000,00	0%
042	Opérations d'ordre entre sections	29 522 929,25		29 522 929,25	79%
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 465 000,00		1 465 000,00	4%
Total		37 923 628,37	-320 000,00	37 603 628,37	100,0%

Les opérations réelles représentent la totalité des inscriptions, à savoir :

- Des ajustements de crédits liés à l'avancée des opérations d'études :
 - GUY/ ZAC Villaroy (-80 K€)
 - MAG/ Hameau de Villeneuve (-50 K€)
 - ELA/ ZAC Clef Saint Pierre (-35 K€)
 - ELA/ ZAC Nord Réaux (-30 K€)
 - VOI/ Zac La Remise (-20 K€)
 - LAV/ ZAC Bécannes (-5 K€)
- Des ajustements de crédits liés à l'avancée des opérations de travaux :
 - GUY/ ZAC Villaroy (-5 K€)
 - GUY/ ZAC GUY II (-75 K€)
 - MAG/ Hameau Villeneuve (-50 K€)
 - VOI/ ZAC Remise (-40 K€)
- MON/ ZAC Centre : une mission d'expertise pour revoir les découpages de parcelles avant la vente des terrains et la clôture de la ZAC (+70 K€)

5-2- La section d'investissement

La section d'investissement est en suréquilibre. Toutefois, comme en fonctionnement, ce suréquilibre reste relatif du fait des engagements pluriannuels de ce budget et des besoins à terme qu'il traduira.

5-2-1 Les recettes d'investissement

Dans le cadre de la décision modificative n°1, les recettes d'investissement sont inchangées.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00		30 000,00	0%
001	Résultat d'investissement reporté	15 228 587,71		15 228 587,71	34%
040	Opérations d'ordre entre sections	29 522 929,25		29 522 929,25	66%
Total		44 781 516,96	0,00	44 781 516,96	100,0%

5-2-2 Les dépenses d'investissement

Dans le cadre de la décision modificative n°1, les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 528 639,35€.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
13	Subventions d'investissement	0,00	1 528 639,35	1 528 639,35	4%
16	Emprunts et dettes assimilées	4 186 527,00		4 186 527,00	12%
040	Opérations d'ordre entre sections	29 777 000,00		29 777 000,00	84%
Total		33 963 527,00	1 528 639,35	35 492 166,35	100,0%

Les dépenses d'investissement concernent uniquement des régularisations comptables liées à des écritures réalisées sur exercices antérieurs en lien avec la convention PRIOR (idem en recettes de fonctionnement, cf supra) :

- VOI/ ZAC de la Remise (1,3 M€)
- LAV/ ZAC des Bécannes (143 K€)
- GUY/ Entrée de quartier de Villaroy (64 K€)

6- LE BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE (HT)

6-1- La section de fonctionnement

6-1-1 Les recettes de fonctionnement

A l'étape DM1 2026, les recettes de fonctionnement s'élèvent à -15 000€.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
70	Produits des services	2 843 771,00	-280 681,33	2 563 089,67	21%
74	Dotations et participations	7 920 109,18	-90 341,19	7 829 767,99	65%
75	Autres produits de gestion courante	966 000,00		966 000,00	8%
77	Produits spécifiques	-	56 022,52	56 022,52	0%
78	Reprises sur provisions	272 000,00	300 000,00	572 000,00	5%
042	Opérations d'ordre entre sections	45 000,00		45 000,00	0%
002	Excédent de fonctionnement N-1 reporté	8 619,82		8 619,82	0%
Total		12 055 500,00	-15 000,00	12 040 500,00	100,0%

En recettes, la section de fonctionnement se compose uniquement d'opérations réelles, soit des régularisations de recettes relatives à :

- Une annulation de titre sur exercice en cours (-459 K€) avec reprise de provisions (+300 K€) ;
- La location des enseignes commerciales au parc de Bièvre à Montigny (+146 K€)
- L'écart sur le poste « électricité » 2025 (+56 K€) et la clause de retour à meilleure fortune (+8 K€) de la DSP de gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- L'ajustement des recettes du parking Bièvre (+20 K€) ;
- La prise en compte des charges 2026 liées au nouveau bail commercial du restaurant de la Commanderie (+ 4,5 K€).

Ces ajustements de recettes permettent de réduire la subvention d'équilibre du budget principal de 90 K€.

6-1-2 Les dépenses de fonctionnement

A l'étape DM1 2026, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à -15 000€.

Chap.	Libellé	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
011	Charges à caractère général	6 732 228,00	-15 000,00	6 717 228,00	56%
65	Autres charges de gestion courante	1 603 575,00		1 603 575,00	13%
66	Charges financières	1 534 000,00		1 534 000,00	13%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		10 000,00	0%
68	Dotations aux provisions	325 697,00		325 697,00	3%
042	Opérations d'ordre entre sections	1 850 000,00		1 850 000,00	15%
Total		12 055 500,00	-15 000,00	12 040 500,00	100,0%

En dépenses, la section de fonctionnement se compose uniquement d'opérations réelles :

- L'ajustement des dépenses liées au contrat de gestion 2026 du parking Bièvre à Montigny-le-Bretonneux (-20 K€) ;
- L'inscription de frais de géomètre liés à l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AD24 à France Miniature, évoquée ci-dessous (+5 K€).

6-2- La section d'investissement

6-2-1 Les recettes d'investissement

A l'étape DM1 2026, les recettes d'investissement s'élèvent à 0€.

Chap.	Libellé	RAR 2025	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
16	Emprunts et dettes assimilées		819 651,95		819 651,95	28%
27	Autres immobilisations financières		10 000,00		10 000,00	0%
001	Résultat d'investissement reporté		270 348,05		270 348,05	9%
040	Opérations d'ordre entre sections		1 850 000,00		1 850 000,00	63%
Total		0,00	2 950 000,00	0,00	2 950 000,00	100,0%

Aucune inscription budgétaire n'est à prévoir sur cette étape.

6-2-2 Les dépenses d'investissement

A l'étape DM1 2026, les dépenses d'investissement s'élèvent à 0€.

Chap.	Libellé	RAR 2025	BP + BS 2026	DM1 2026	Budget 2026	% sur le budget total
16	Emprunts et dettes assimilées	12 396,13	1 700 000,00		1 712 396,13	58%
21	Immobilisations corporelles	77 097,35	188 606,52	10 001,00	275 704,87	9%
23	Immobilisations en cours	6 900,00	910 000,00	-10 001,00	906 899,00	31%
27	Autres immobilisations financières		10 000,00		10 000,00	0%
040	Opérations d'ordre entre sections		45 000,00		45 000,00	2%
Total		96 393,48	2 853 606,52	0,00	2 950 000,00	100,0%

En dépenses, la section d'investissement se compose uniquement d'opérations réelles :

- l'acquisition de la parcelle AD24 au sein de France Miniature à l'euro symbolique, et des frais de notaires afférents (10 000€) ;
- l'ajustement aux besoins 2026 de l'enveloppe consacrée aux charges de travaux sur les copropriétés (-10 001€).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Numéro SIRET : 20005878200026
Poste comptable : 078006

**Décision modificative N°1
relatif à l'exercice 2026**

Budget annexe : BUDGET ASSAINISSEMENT

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	21
--------------------------	----

Nota. -Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - sans les chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-487 000,00	-487 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-487 000,00	-487 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-487 000,00	-487 000,00
---------------------	-------------	-------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices).

(2) Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	652 476,00	0,00	0,00	0,00	652 476,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 020,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00
Total des dépenses de gestion des services		653 496,00	0,00	0,00	0,00	653 496,00
66	Charges financières	180 000,00	0,00	-25 000,00	-25 000,00	155 000,00
67	Charges spécifiques	20 100,00	0,00	-371,84	-371,84	19 728,16
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	4 693,00		0,00	0,00	4 693,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		858 289,00	0,00	-25 371,84	-25 371,84	832 917,16
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 616 711,00		-189 628,16	-189 628,16	1 427 082,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 700 000,00		215 000,00	215 000,00	3 915 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 316 711,00		25 371,84	25 371,84	5 342 082,84
TOTAL		6 175 000,00	0,00	0,00	0,00	6 175 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 175 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 617 693,00	0,00	0,00	0,00	4 617 693,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 657,39	0,00	0,00	0,00	13 657,39
Total des recettes de gestion des services		4 631 350,39	0,00	0,00	0,00	4 631 350,39
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Produits spécifiques	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	4 700,00		0,00	0,00	4 700,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 641 150,39	0,00	0,00	0,00	4 641 150,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	812 187,00		0,00	0,00	812 187,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		812 187,00		0,00	0,00	812 187,00
TOTAL		5 453 337,39	0,00	0,00	0,00	5 453 337,39

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	721 662,61
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 175 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 529 895,84
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (5) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	732 188,20	0,00	-180 000,00	-180 000,00	552 188,20
21	Immobilisations corporelles	2 310 208,59	0,00	0,00	0,00	2 310 208,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 190 416,21	0,00	-307 000,00	-307 000,00	4 883 416,21
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 232 813,00	0,00	-487 000,00	-487 000,00	7 745 813,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	690 000,00	0,00	0,00	0,00	690 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		690 000,00	0,00	0,00	0,00	690 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 922 813,00	0,00	-487 000,00	-487 000,00	8 435 813,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	812 187,00		0,00	0,00	812 187,00
041	Opérations patrimoniales (3)	30 000,00		0,00	0,00	30 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		842 187,00		0,00	0,00	842 187,00
TOTAL		9 765 000,00	0,00	-487 000,00	-487 000,00	9 278 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 278 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	63 500,00	0,00	0,00	0,00	63 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	512 371,84	0,00	-512 371,84	-512 371,84	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		575 871,84	0,00	-512 371,84	-512 371,84	63 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		575 871,84	0,00	-512 371,84	-512 371,84	63 500,00
021	Virement de la section d'exploitation (3)	1 616 711,00		-189 628,16	-189 628,16	1 427 082,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	3 700 000,00		215 000,00	215 000,00	3 915 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)	30 000,00		0,00	0,00	30 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 346 711,00		25 371,84	25 371,84	5 372 082,84
TOTAL		5 922 582,84	0,00	-487 000,00	-487 000,00	5 435 582,84

		+
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	3 842 417,16	
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 278 000,00	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042).

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	4 529 895,84
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(4) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(5) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	-25 000,00	0,00	-25 000,00
67	Charges spécifiques	-371,84	0,00	-371,84
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	215 000,00	215 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-189 628,16	-189 628,16
Dépenses d'exploitation – Total		-25 371,84	25 371,84	0,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	-180 000,00	0,00	-180 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-307 000,00	0,00	-307 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		-487 000,00	0,00	-487 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-487 000,00
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-512 371,84	0,00	-512 371,84
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		215 000,00	215 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-189 628,16	-189 628,16
	Recettes d'investissement – Total	-512 371,84	25 371,84	-487 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-487 000,00
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	652 476,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	60 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	424 476,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	5 320,00	0,00	0,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	114 680,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 020,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	20,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		653 496,00	0,00	0,00
66	Charges financières (8)	180 000,00	-25 000,00	-25 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	-10 000,00	-10 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	-15 000,00	-15 000,00
67	Charges spécifiques	20 100,00	-371,84	-371,84
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	10 100,00	-371,84	-371,84
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (9)	4 693,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	4 693,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		858 289,00	-25 371,84	-25 371,84
023	Virement à la section d'investissement	1 616 711,00	-189 628,16	-189 628,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 700 000,00	215 000,00	215 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 700 000,00	215 000,00	215 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 316 711,00	25 371,84	25 371,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 316 711,00	25 371,84	25 371,84
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 175 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	80 111,78
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	75 111,78
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 617 693,00	0,00	0,00
70121	Contre-valeurs perçues	282 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 735 693,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	600 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 657,39	0,00	0,00
757	Produits des cessions éléments actif	13 637,39	0,00	0,00
7588	Autres	20,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		4 631 350,39	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	5 000,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	5 000,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	100,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	4 700,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	4 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		4 641 150,39	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	812 187,00	0,00	0,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	812 187,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		812 187,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 453 337,39	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	732 188,20	-180 000,00	-180 000,00
2031	Frais d'études	732 188,20	-180 000,00	-180 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 310 208,59	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 310 208,59	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 190 416,21	-307 000,00	-307 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 186 791,90	-307 000,00	-307 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	3 624,31	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 232 813,00	-487 000,00	-487 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	690 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	660 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	30 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		690 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 922 813,00	-487 000,00	-487 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	812 187,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	812 187,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	428 000,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	9 777,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	40 253,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	10 826,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	171 707,00	0,00	0,00
139188	des tiers	151 624,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	30 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		842 187,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 765 000,00	-487 000,00	-487 000,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-487 000,00
--	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	63 500,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	63 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	512 371,84	-512 371,84	-512 371,84
1641	Emprunts en euros	512 371,84	-512 371,84	-512 371,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		575 871,84	-512 371,84	-512 371,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		575 871,84	-512 371,84	-512 371,84
021	Virement de la section d'exploitation	1 616 711,00	-189 628,16	-189 628,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 700 000,00	215 000,00	215 000,00
28031	Frais d'études	70 000,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	5 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	45 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	540 000,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	570,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 073 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	4 500,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	470,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	215 000,00	215 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	820 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	136 260,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	200,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 316 711,00	25 371,84	25 371,84
041	Opérations patrimoniales (8)	30 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 346 711,00	25 371,84	25 371,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 922 582,84	-487 000,00	-487 000,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-487 000,00
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 de la section d'investissement (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	3 842 417,16	0,00	0,00	3 842 417,16
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 004 031,09	0,00	0,00	-1 004 031,09
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 838 386,07	0,00	0,00	2 838 386,07

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 838 386,07	0,00	0,00	2 838 386,07
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 838 386,07	0,00	0,00	2 838 386,07

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	1 502 187,00	0,00	0,00	1 502 187,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	5 316 711,00	25 371,84	25 371,84	5 342 082,84
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 814 524,00	25 371,84	25 371,84	3 839 895,84

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 502 187,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		690 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	660 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	30 000,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		812 187,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	812 187,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 5 316 711,00	25 371,84	VI 25 371,84
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 316 711,00	25 371,84	25 371,84
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	70 000,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	5 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	45 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	540 000,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	570,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 073 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	4 500,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	470,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	215 000,00	215 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	820 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	136 260,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	200,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 616 711,00	-189 628,16	-189 628,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 76

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 60

VOTES :

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 15

Date de convocation : 25/09/2026

Présenté par le président,

A Trappes le 01/10/2026

le président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A Trappes, le 01/10/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le